

Madame, Monsieur,

Voici quelques précisions pour vous aider à préparer la **prochaine rentrée scolaire du lundi 2 septembre** (8h45 pour les élèves des classes élémentaires, 9h00 pour les élèves des classes maternelles). Vous trouverez aussi dans ce bulletin un certain nombre d'informations qui vous seront utiles toute l'année : **conservez-le donc précieusement.**

A – PREPARATION DE LA PROCHAINE RENTREE

1- Fournitures scolaires :

Les élèves des classes élémentaires peuvent obtenir à l'école les cahiers et quelques fournitures dont ils ont besoin, **dans la limite d'une utilisation raisonnable,**

Une liste de fournitures par classe vous sera transmise avant les vacances.


Que chacun rapporte, dès le jour de la rentrée, ce qu'il lui reste de cette année. Si votre enfant amène des fournitures, merci d'éviter les gadgets...

2 - Cartables : nous souhaitons fortement que les élèves aient **dès le CP, un cartable rigide** (et non en toile souple) plus facile à ranger, et qui protège mieux les livres.

En maternelle, veillez à ce qu'un petit cahier puisse rentrer dans le cartable (sans roulettes)

3 - Contact pendant les vacances : si vous avez besoin de nous contacter pendant l'été, le bureau est ouvert à La Providence, du 8 au 12 juillet de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Il sera également ouvert la semaine avant la rentrée.

En dehors de ces jours et de ces heures, il est toujours possible de **téléphoner à La Providence (02 99 96 22 79)**, de laisser un **message sur le répondeur**, ou dans la **boîte aux lettres extérieure** ou d'envoyer un mail à « laprovidence4@orange.fr » ou par l'intermédiaire du site « laprovidence35130.toutemonecole.com. ».



4 - Abonnements : en début d'année scolaire, il vous est proposé de souscrire un abonnement pour vos enfants, en particulier aux revues Fleurus ou Bayard. Les familles abonnées reçoivent quelques semaines avant l'échéance, une offre de réabonnement. Si vous souhaitez y répondre favorablement, faites-le **par l'intermédiaire de l'école** : vous ne paierez pas plus cher, et vous permettrez à l'école d'obtenir des abonnements gratuits. De plus, vous pourrez découvrir une ou deux autres revues, avant de faire votre choix.

5 - Tombola kermesse : les numéros gagnants seront affichés après la kermesse. Les lots sont à retirer aux heures d'ouverture du bureau.

6 - Vêtements oubliés : Pensez à venir voir pour les récupérer.

7 - Inscriptions : il est très souhaitable que les élèves qui commenceront en cours d'année soient inscrits **avant la rentrée de septembre**. Merci de le faire rapidement si vous avez un enfant concerné, ou de le dire autour de vous si vous connaissez une famille qui souhaite inscrire un enfant (**rentrée possible en toute petite section après les vacances de février**).

8 - Transports scolaires : si votre enfant doit prendre le car, il est **urgent** de remplir une demande (sur le site internet de Vitré Communauté).



9 - Cahier de devoirs de vacances : pour un certain nombre d'élèves, il ne peut être que bénéfique de travailler régulièrement le français et les mathématiques (au moins 1/2 h par jour, pendant les 3 ou 4 dernières semaines de vacances) : le cahier de devoirs de vacances peut être un bon support : vous en trouverez dans toutes les librairies et maisons de la presse, ou au supermarché...

10 - Assurance accidents : vous trouverez ci-joint, une proposition d'assurance scolaire auprès de la Mutuelle Saint Christophe.

Il s'agit d'une assurance individuelle accidents : normalement toutes les familles ont par ailleurs une assurance Responsabilité Civile

L'assurance scolaire individuelle accidents est obligatoire à l'école, et dès que les élèves quittent l'école sur le temps scolaire (voyage scolaire, classe de nature, sorties)

Il est donc indispensable que tout le monde en ait une

Le montant de la prime est de 10€50 par enfant pour l'année .

En conséquence, vous voudrez bien :

- soit rapporter le bulletin d'adhésion à découper dans le prospectus (accompagné du chèque à **l'ordre de L'ECOLE**).

- soit, si vous le préférez, nous remettre une attestation de votre assureur :

Responsabilité civile + Individuelle accidents.

Si vous avez souscrit une assurance individuelle accidents à la Mutuelle St Christophe par l'intermédiaire de l'école, votre enfant est couvert toute l'année, y compris pendant les vacances, et partout. S'il lui arrive un accident pendant les vacances, faites vous-même la déclaration sur papier libre à la Mutuelle St Christophe 277, rue St Jacques 75256 PARIS Cedex 05 (dans les 5 jours qui suivent l'accident).

11- Accueil rentrée scolaire : le lundi matin 2 septembre, l'Association de Parents (APEL) proposera un café à tous les parents qui accompagneront leur(s) enfant(s) à l'école.

Les listes de classes seront affichées le vendredi 30 août.

B – INFORMATIONS UTILES PENDANT L'ANNEE

12 – Ouverture du secrétariat :

Le matin de 8 h 15 à 12 h 00

Le lundi après-midi de 13 h 30 à 17 h 00

Horaires de classe :

Maternelle	Primaire
9 h 00 – 12 h 00	8 h 45 – 12 h 00
13 h 30 – 16 h 30	13 h 30 – 16 h 30



13 – Rendez-vous enseignant:

Vous pouvez rencontrer les enseignants le soir après la classe. Nous vous demandons seulement de les prévenir par écrit la veille au plus tard pour qu'ils aient le temps de confirmer le rendez-vous.

14 – Poste ASH :

Anne-Marie LEVILLAIN, enseignante spécialisée continuera son aide à la prise en charge des élèves ayant des besoins spécifiques.

15 - Garderie :

Le matin, si votre enfant arrive plus d'un quart d'heure avant le début des cours, il rentre à la garderie dans le réfectoire.

Le soir, l'étude a lieu dans le réfectoire pour les enfants du CP au CM2. Pour les enfants de maternelle, la garderie a lieu dans la salle de jeux jusqu'à 18 h puis les enfants sont conduits au réfectoire.

Le service de garderie ouvre le matin dès 7 h 15 et ferme le soir à 19 h 00.

Le tarif est le suivant :

A partir de 7 h 15 jusqu'à 8 h 30 : 1.85 €

A partir de 7 h 30 jusqu'à 8 h 30 : 1.45 €

A partir de 8 h 00 jusqu'à 8 h 30 : 0.90 €



Pour la maternelle

Jusqu' à 17 h 30 : 0.90 €

Jusqu' à 18 h 00 : 1.45 €

Jusqu' à 18 h 30: 1.85 €

Jusqu' à 19 h 00: 2.25 €

Pour l'élémentaire : étude surveillée

Jusqu' à 17 h 30 : 1.85 €

Jusqu' à 18 h 00 : 2.35 €

Jusqu' à 18 h 30 : 2.75 €

Jusqu' à 19 h 00: 3.15 €

Attention: tout retard après 19 h 00 sera facturé 4 € par tranche de 10 mn.

16 – Sécurité – propreté :

Sorties :

Les parents qui souhaitent le retour de l'enfant seul au domicile doivent fournir à l'enseignant une autorisation écrite.

Les parents qui souhaitent que leur enfant soit repris par un tiers doivent fournir à l'enseignant une autorisation indiquant l'identité de la personne à qui nous devons confier l'enfant .

Pour la sécurité de tous :

-L'accès à l'école est possible par le portillon rue du 14 Juillet et par le nouveau portillon qui sera positionné le long du chemin piéton (« Allée des Ecoliers ») qui part du Mail. Il n'y aura plus d'accès par la cour côté Mail.

Merci de vous stationner sur les parkings et non devant le grand portail rue du 14 Juillet.

-Aucun enfant ne doit attendre ou rester seul.

-Sauf cas exceptionnel, les parents ne doivent pas rentrer avec leur voiture sur la cour.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité :

La présence d'animaux, chiens et chats en particulier, même tenus en laisse, est strictement interdite dans les établissements scolaires. Merci d'en tenir compte.

17 – Parasites:

Pensez à surveiller régulièrement la chevelure de votre enfant et à faire un traitement si nécessaire pour éviter la contamination.

18 – Projet d'établissement - Règlement intérieur - Chartre éducative :

Toutes les familles sont destinataires de ces 3 documents. Nous vous demandons de prendre du temps pour les lire avec votre enfant, et de renvoyer le coupon qui les accompagne, après l'avoir complété et signé (1 par famille).

19 – Absences :

Toute absence doit être signalée et justifiée. Pensez à téléphoner le matin avant 9 heures. A son retour en classe, l'élève apportera un mot signé de l'un des parents indiquant le nom et prénom de l'élève absent, la date de l'absence, le motif.

20 – Livres :

Tous les livres sont prêtés : nous vous demandons de les couvrir dès la 1^{ère} semaine.

21 – Education physique et sportive :

Prévoir dans un sac une paire de chaussures de sport, un short ou jogging et un tee-shirt marqués au nom de l'enfant.

22 – Repas :

Les repas seront facturés par tranches de 3 ou 4 semaines (comme en 2018-2019)

Tarifs: Maternelle : 3.98 €

Elémentaire: 4.20 €

Les menus sont affichés au bureau, au réfectoire, sur le panneau d'affichage et à la maternelle.



23 – Mouchoirs :

Pour les enfants de la maternelle, nous vous demandons d'apporter une boîte de mouchoirs qui restera à l'école.

Pour les enfants de l'élémentaire, pensez à mettre deux paquets de mouchoirs en papier dans le cartable et à les renouveler au retour des vacances.

24 – Pastorale - Catéchèse :



En plus des 24 heures de classe, une heure par semaine est consacrée à la Pastorale. Les familles qui le souhaitent peuvent également inscrire leurs enfants à la catéchèse paroissiale (à partir du CE1).

25– Dates des vacances scolaires (sous réserve de modification) :

Toussaint:	du vendredi soir 18 octobre au lundi matin 04 novembre 2019
Noël :	du vendredi soir 20 décembre au mardi matin 06 janvier 2020
Hiver:	du vendredi soir 14 février au lundi matin 2 mars 2020
Printemps:	du vendredi soir 10 avril au lundi matin 27 avril 2020
Été :	le vendredi soir 3 juillet 2020

Merci à tous les parents qui sont venus aider les enseignants tout au long de l'année pour le bricolage, la piscine, les sorties, etc....

Le Directeur
Philippe GARNIER